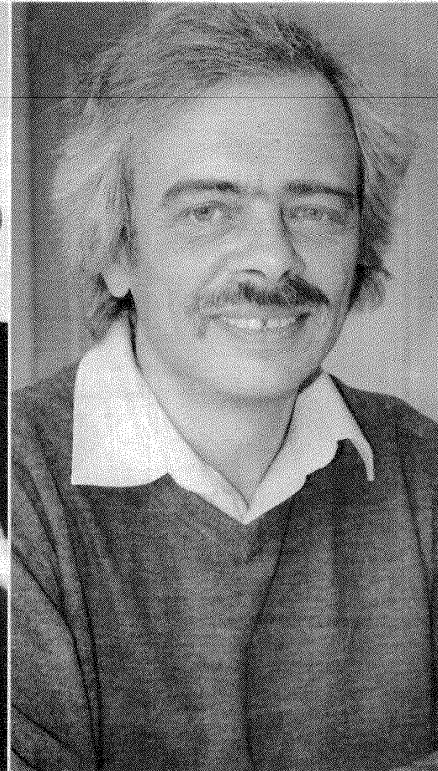


CANTONALE PARTIELLE

Mantes-la-Jolie aux urnes les 21 et 28 juin



Après la condamnation définitive de Pierre Bédier à six ans d'inéligibilité les Mantais doivent élire un nouveau conseiller général. Le ministère de l'Intérieur a décidé d'organiser le scrutin avant les vacances. Michel Vialay (UMP) est candidat. Guillaume Quévarec (PS) et Marc Jammet (PCF) sont sur les rangs. Le Courrier fait le point sur les forces en présence à la veille de la clôture des candidatures. (P. 2)